



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : pref-actions-etat@oise.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 16 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de Communes du Pays de Bray

Si protocole de préfiguration : date de signature : 09 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC du Pays de Bray, nature: CC, SIREN: 246000913
- Préfète de l'Oise

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PGRI
- SCOT
- SDAGE
- PLUI
- Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales
- Schéma de Développement Economique et Touristique
- Schéma Directeur des Mobilités Actives
- Schéma Directeur de l'Eau Potable
- PADD
- EPE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- OPAH
- Contrat territoire lecture (CTL)

- Contrat culture ruralité
- Convention globale CAF

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- France services
- Conseillers numériques France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 - un territoire dynamique
- Objectif 1-1 Développer et conforter les tissus économiques locaux et traditionnels en permettant la transition écologique
- Objectif 1-2 Préserver le tissu économique de proximité et connecter les zones aux pôles attractif pour maintenir les emplois et les activités
- Objectif 1-3 Conforter le maillage des mobilités douces et favoriser les alternatives à la voiture individuelle
- Objectif 1-4 Favoriser l'intergénérationnel en adaptant les réseaux et les équipements à la population
- Orientation 2- un territoire attractif
- Objectif 2-1 Planifier raisonnablement et rééquilibrer l'offre résidentielle
- Objectif 2-2 Apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de certains publics cibles
- Objectif 2-3 Diversifier l'offre de logements pour favoriser les parcours résidentiel et attirer une population nouvelle
- Orientation 3 - un territoire agréable à vivre
- Objectif 3-1 Marquer l'identité du territoire
- Objectif 3-2 Favoriser la biodiversité et assurer une gestion durable des ressources naturelles
- Objectifs 3-3 Préserver la ressource en eau
- Objectif 3-4 Conserver le patrimoine bâti par un développement raisonné
- Orientation 4 - un territoire vertueux en énergie
- Objectif 4-1 Diminuer les consommations énergétiques avec un programme d'accompagnement et de travaux
- Objectif 4-2 Couvrir les besoins énergétiques par une production d'Énergie Renouvelable à 40% à l'horizon 2050

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Usages et inclusion numériques
- Tourisme durable
- Mobilités douces
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Loisirs
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Organisation des déplacements
- Production d'énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Economie, production et consommation durable
- Economie sociale et solidaire
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Extension urbaine maîtrisée
- Espaces publics, espaces verts
- Gestion des risques (inondations...)
- Sensibilisation et animation de la transition

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 8

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 14

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CC du Pays de Bray, nature: CC, SIREN: 246000913
- ETAT
- Conseil Communautaire

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2
Liste des partenaires socio-économiques : Banque des territoires, Anah, et CAF
Démarches de co-construction du CRTE :
Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non
Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :
Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui
État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non
Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié :
Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non
Mobilisation de l'ingénierie locale :
Mobilisation d'une ingénierie externe :
Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non
Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€
Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€
Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€
Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€
Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€
Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€